

Bretagne - Activité 2023

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2023, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2025.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2023 a été figée en avril 2025.

En 2023, 106 centres clinico-biologiques (dont un centre ayant transmis qu'une partielle partie de son activité dans les délais impartis) et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2023 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés. Les régions de résidence des femmes des DROM ne pouvant être distinguées, l'analyse porte uniquement sur les flux métropolitains.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2023.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2023 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Bretagne et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Bretagne sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régional sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

COMMENTAIRES : Bretagne

Centres et activités pratiquées

En 2023, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est assurée dans la région Bretagne par cinq centres clinico-biologiques et cinq laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2). Les activités réalisées et le nombre de centres impliqués sont les suivants :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle réalisées par dix laboratoires de biologie, incluant les laboratoires des centres clinico-biologiques et les autres laboratoires de biologie médicale ;
- Les activités de fécondation *in vitro* proposées par les cinq centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes en vue de don par deux centres, dont deux assurent également les activités de don d'ovocytes
 - Le prélèvement, la préparation, la conservation et mise à disposition des ovocytes en vue de don par trois centres,
 - L'assistance médicale en contexte viral par un centre,
 - La conservation de gamètes et/ou tissus germinaux dans un cadre médical en vue d'une AMP ultérieure par trois centres clinico-biologiques dont deux réalisent des conservations de gamètes dans un cadre non médical parmi les trois actifs

Ainsi, l'accueil d'embryons demeure la seule activité d'AMP non proposée en région Bretagne.

Activité

La région Bretagne regroupe 4,7 % des femmes en âge de procréer recensées en France (Tableau AMP1). Rapportée à cette population, l'activité régionale est inférieure à la moyenne nationale :

- Inséminations : 25,3 tentatives pour 10 000 femmes (contre 40,7 au niveau national).
- Fécondations *in vitro* : 53,2 tentatives pour 10 000 femmes (contre 54,5 nationalement, Tableau AMP5).

Le don d'ovocytes est particulièrement développé dans la région Bretagne :

- 9,4% des tentatives (ponctions et TEC) avec ovocytes de donneuses sont réalisées en Bretagne, soit 4,5 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer, contre 2,2 au niveau national.
- 9,3% des ponctions en vue de don sont réalisées en Bretagne (tableau AMP8). On note toutefois que cette proportion diminue par rapport aux années précédentes (17,6% en 2019, 11,3% en 2021) notamment en raison de l'augmentation du nombre de centres de don autorisés.

Globalement, les centres de la région Bretagne ont réalisé 3,8% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 4,4% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2023.

Origine géographique des patientes prises en charge

En 2023, 89,4% des femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire résidaient en Bretagne. Les flux entrants représentent ainsi 10,4 % des patientes, contre 8,4 % en moyenne en France métropolitaine. Ces flux proviennent principalement de régions limitrophes, en particulier les Pays de la Loire (3,3 %) et la Normandie (4,3 %).

COMMENTAIRES : Bretagne

Parallèlement les flux sortants sont nettement inférieurs à ceux observés en moyenne dans les régions métropolitaines (5,3% contre 16,8%, tableau AMP11) : la majorité des femmes domiciliées en Bretagne et hospitalisées pour une ponction en 2023 ont été prises en charge par un centre de la région (95%), ou par des centres situés en Pays de la Loire (3,2%) ou ile de France (1,2%) (tableau AMP13).

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP0 : Evolution de l'activité d'AMP de la région de 2020 à 2023

	2020	2021	2022	2023
Nombre de centres	.	.	.	.
Nombre de laboratoires d'AMP	4	5	6	5
Nombre de centres clinico-biologiques et cliniques	5	5	5	5
Nombre total d'inséminations intra-utérines	1641	2144	1864	1363
Inséminations intra-utérines avec sperme du conjoint	1461	1931	1662	1052
Inséminations intra-utérines avec sperme de donneur	180	213	202	311
Nombre total de tentatives réalisées en fécondation in vitro (FIV hors ICSI, ICSI, déconglations)	4848	6367	6430	4910
Selon l'origine des gamètes et des embryons (quelle que soit la technique de FIV)	.	.	.	.
Ovocytes et spermatozoïdes du couple	4377	5766	5867	4434
Don de spermatozoïdes	80	107	101	199
Don d'ovocytes	391	494	462	244
Accueil d'embryons	.	.	.	.
Dons de spermatozoïdes et d'ovocytes	.	.	.	33
Non renseignée	.	.	.	.
Selon les techniques (quelle que soit l'origine des gamètes et des embryons)	.	.	.	.
FIV hors ICSI	622	838	860	806

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

	2020	2021	2022	2023
ICSI	1629	2168	2090	2059
Décongélation d'embryons	2597	3361	3480	2045
Résultats des tentatives de l'année	.	.	.	.
Accouchements	1126	1440	1361	1188
Enfants vivants	1157	1485	1397	1208
Statut vital non renseigné	3	0	1	496
Nouvelles autoconservations médicales de gamètes (patients)	.	.	.	.
Conservation d'ovocytes	106	111	139	185
Conservation de spermatozoïdes	232	404	476	490
Nouvelles autoconservations non médicales de gamètes (patients)	.	.	.	.
Conservation d'ovocytes	.	.	77	274
Conservation de spermatozoïdes	.	.	2	1

Tentatives : inséminations intra-utérines, ou ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI), ou décongélation d'embryons en vue de TEC (TEC), ou mises en fécondation (don d'ovocytes) et ou décongélation d'ovocytes (ICSI).

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer et d'autoconserver en 2023

Age des femmes	Bretagne	France	%
18-45 ans	539025	11462274	4.7%
29-37 ans	167877	3693630	4.5%

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Source : INSEE, projections de population, modèle OMPHALE 2017

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2023 par centre

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale	AMP en contexte viral
2205B	SAINT BRIEUC	LBM CERBALLIANCE COTES D'ARMOR ST BRIEUC	X							
2901_2901	BREST	CHU DE BREST HOPITAL MORVAN_BREST / CHU DE BREST HOPITAL MORVAN_BREST	X	X	X	X		X	X	
2903_2903	BREST	POLYCLINIQUE DE KERAUDREN_BREST / LBM CERBALLIANCE TREMAUDAN_BREST	X	X				X		
2904B	QUIMPER	LBM CHIC DE CORNOUAILLE_QUIMPER	X							
2905B	QUIMPER	LBM EUROFINIS LABAZUR BRETAGNE_QUIMPER	X							
3501_3501	RENNES	CHRU DE RENNES HOPITAL SUD_RENNES / CHRU DE RENNES HOPITAL SUD_RENNES	X	X	X	X		X	X	X
3502_3502	RENNES	CLINIQUE DE LA SAGESSE_RENNES / LBM LBR SITE LA SAGESSE_RENNES	X	X		X			X	

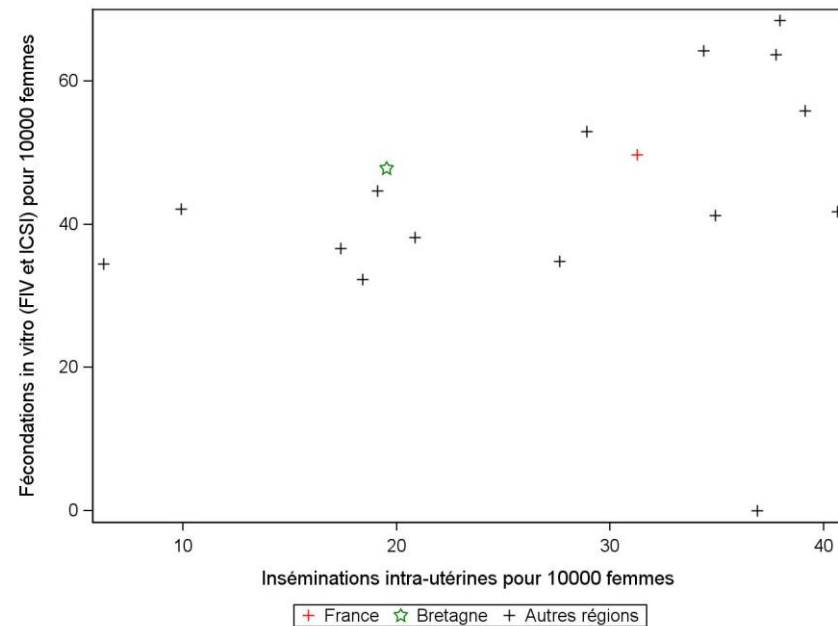
ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale	AMP en contexte viral
3505B	SAINT MALO	LBM BIO EMERAUDE INFINITY_ST MALO	X							
5601_5602	LORIENT	CH BRETAGNE SUD / LBM BIOLOR SITE GUIGUEN_LORIENT	X	X						
5605B	VANNES	LBM OCEALAB SITE TENENIO_VANNES	X							

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

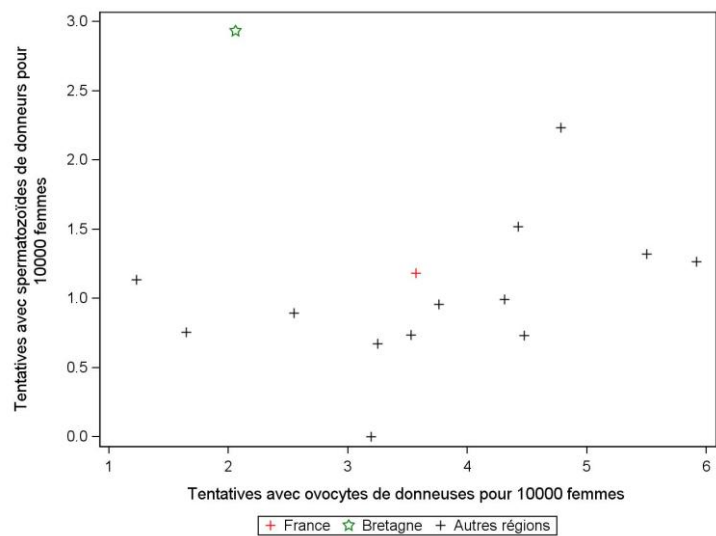
IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

Figure AMP1 : Activités régionales 2023 d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales 2023 de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2023

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
N°	Ville	Etablissement*					
2205B	SAINT BRIEUC	LBM CERBALLIANCE COTES D'ARMOR ST BRIEUC	91	.	.	.	.
2901_2901	BREST	CHU DE BREST HOPITAL MORVAN_BREST / CHU DE BREST HOPITAL MORVAN_BREST	193	176	295	451	< 10
2903_2903	BREST	POLYCLINIQUE DE KERAUDREN_BREST / LBM CERBALLIANCE TREMAUDAN_BREST	147	64	289	363	.
2904B	QUIMPER	LBM CHIC DE CORNOUAILLE_QUIMPER	159	.	.	.	.
2905B	QUIMPER	LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE_QUIMPER	13	.	.	.	.
3501_3501	RENNES	CHRU DE RENNES HOPITAL SUD_RENNES / CHRU DE RENNES HOPITAL SUD_RENNES	56	161	274	681	.
3502_3502	RENNES	CLINIQUE DE LA SAGESSE_RENNES / LBM LBR SITE LA SAGESSE_RENNES	94	240	811	.	.
3505B	SAINT MALO	LBM BIO EMERAUDE INFINITY_ST MALO	36	.	.	.	.
5601_5602	LORIENT	CH BRETAGNE SUD / LBM BIOLOR SITE GUIGUEN_LORIENT	193	144	118	341	.
5605B	VANNES	LBM OCEALAB SITE TENENIO_VANNES	70	.	.	.	.
Total Région			1052	785	1787	1836	< 10

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023
FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2023

			Don de sperme				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
N°	Ville	Etablissement*	208	.	50	33	< 10
2901_2901	BREST	CHU DE BREST HOPITAL MORVAN_BREST / CHU DE BREST HOPITAL MORVAN_BREST					
3501_3501	RENNES	CHRU DE RENNES HOPITAL SUD_RENNES / CHRU DE RENNES HOPITAL SUD_RENNES					
3502_3502	RENNES	CLINIQUE DE LA SAGESSE_RENNES / LBM LBR SITE LA SAGESSE_RENNES					
5601_5602	LORIENT	CH BRETAGNE SUD / LBM BIOLOR SITE GUIGUEN_LORIENT					
Total Région			311	21	89	87	< 10

			Don d'ovocytes		Double don	
			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
			ICSI	Décongélation d'embryons	ICSI	Décongélation d'embryons
N°	Ville	Etablissement*	< 10	30	.	< 10
2901_2901	BREST	CHU DE BREST HOPITAL MORVAN_BREST / CHU DE BREST HOPITAL MORVAN_BREST				
3501_3501	RENNES	CHRU DE RENNES HOPITAL SUD_RENNES / CHRU DE RENNES HOPITAL SUD_RENNES				

			Don d'ovocytes		Double don	
			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
			ICSI	Décongélation d'embryons	ICSI	Décongélation d'embryons
3502_3502	RENNES	CLINIQUE DE LA SAGESSE_RENNES / LBM LBR SITE LA SAGESSE_RENNES	66	.	.	.
5601_5602	LORIENT	CH BRETAGNE SUD / LBM BIOLOR SITE GUIGUEN_LORIENT	.	.	.	.
Total Région			158	84	21	12

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023
FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés
[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2023

		Bretagne	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
Intraconjugale		101.35	124.82
	Insémination intra-utérine	19.52	31.27
	FIV hors ICSI	14.56	17.12
	ICSI	33.15	31.97
	Décongélation d'embryons	34.06	43.84
	Décongélation d'ovocytes	0.06	0.62
Don de sperme		9.44	15.26
	Insémination intra-utérine	5.77	9.43
	FIV hors ICSI	0.39	0.29
	ICSI	1.65	3.10
	Décongélation d'embryons	1.61	2.28
	Décongélation d'ovocytes	0.02	0.16
Don d'ovocytes		4.49	2.24
	FIV hors ICSI	.	0.01
	ICSI	2.93	1.17

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Bretagne	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
	Décongélation d'embryons	1.56	1.06
Accueil d'embryons		.	0.21
	Décongélation d'embryons	.	0.21
Double don		0.61	0.09
	ICSI	0.39	0.06
	Décongélation d'embryons	0.22	0.03

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2023

		Bretagne		France		Rapport région \ France	
Origine des gamètes	Technique	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
Intraconjugale		5463	1024	143074	24047	3.8%	0.04
	Insémination intra-utérine	1052	245	35841	4062	2.9%	0.06
	FIV hors ICSI	785	99	19621	2601	4.0%	0.04
	ICSI	1787	235	36649	5002	4.9%	0.05
	Décongélation d'embryons	1836	445	50251	12285	3.7%	0.04
	Décongélation d'ovocytes	< 10	.	712	97	0.4%	.
Don de sperme		509	130	17488	2801	2.9%	0.05
	Insémination intra-utérine	311	91	10812	1728	2.9%	0.05
	FIV hors ICSI	21	< 10	330	37	6.4%	0.05
	ICSI	89	14	3558	441	2.5%	0.03
	Décongélation d'embryons	87	23	2608	574	3.3%	0.04
	Décongélation d'ovocytes	< 10	.	180	21	0.6%	.
Don d'ovocytes		242	44	2566	520	9.4%	0.08
	FIV hors ICSI	.	.	10	2	.	.
	ICSI	158	26	1343	244	12%	0.11

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Bretagne		France		Rapport région \ France	
Origine des gamètes	Technique	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
	Décongélation d'embryons	84	18	1213	274	6.9%	0.07
Accueil d'embryons		.	.	235	66	.	.
	Décongélation d'embryons	.	.	235	66	.	.
Double don		33	10	108	21	31%	0.48
	ICSI	21	< 10	68	12	31%	0.5
	Décongélation d'embryons	12	< 10	40	9	30%	0.44

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

FECONDEATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2023

		Bretagne	France
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	16%	15%
	30-34 ans	33%	32%
	35-37 ans	21%	22%
	38-39 ans	13%	14%
	>=40 ans	17%	17%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	72%	68%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	26%	54%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	4.1%	5.7%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	5.0%	2.2%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	.	0.2%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	.	0.2%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	0.9%	1.0%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2023

		Bretagne			France		
		2021	2022	2023	2021	2022	2023
Don de spermatozoïdes	DONNEURS : Donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	33	51	43	399	714	692
	RECEVEURS : Couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	152	199	377	1598	3575	7556
Don d'ovocytes	DONNEUSES : Ponctions réalisées dans l'année	104	78	85	920	943	912
	RECEVEUSES : Nouvelles demandes acceptées	156	183	165	1332	1358	1596
	RECEVEUSES : Receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	212	241	231	1415	1584	1477
Accueil d'embryons	COUPLES DONNEURS : Couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	0	0	0	148	148	186
	COUPLES RECEVEURS : Couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	0	0	0	155	156	212

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2023

		Bretagne	France
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	490	9838
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4024	96057
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	185	4621
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	1092	19062
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	7	146
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	57	2003
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	23	367
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	139	4923

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2023

	Bretagne				France			
	Embryons		Couples		Embryons		Couples	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Projet parental en cours	10437	57.8	4081	60	249492	77.9	80905	76.4
Abandon du projet parental	2046	11.3	776	11.4	24861	7.8	8815	8.3
Défaut de réponse ou désaccord du couple	5560	30.8	1940	28.5	46106	14.4	16185	15.3
Total des embryons en cours de conservation	18043	.	6797	.	320459	.	105905	.

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2023

	Bretagne	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	10,4%	8,4%
Flux sortants**	5,3%	16,8%

* Part des femmes résidant hors de la région Bretagne parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Bretagne

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Bretagne parmi les femmes résidant en Bretagne

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2023 dans la région Bretagne pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes hospitalisées en Bretagne		
Bretagne	Bretagne	89,4%
Pays de la Loire	Pays de la Loire	5,30%
Normandie	Basse-Normandie	4,22%
	Haute-Normandie	0,04%
Inconnue	Inconnue	0,27%
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	0,18%
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	0,09%
	Poitou-Charentes	0,04%
Grand Est	Alsace	0,04%
	Champagne-Ardenne	0,04%
	Lorraine	0,04%
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	0,04%
Ile-de-France	Ile-de-France	0,04%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,04%
Hauts-de-France	Picardie	0,04%
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	0,04%
Occitanie	Languedoc-Roussillon	0,04%
Total	Total	100%

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Bretagne ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2023.

Région des centres d'AMP		
Bretagne	Bretagne	94,7%
Pays de la Loire	Pays de la Loire	3,38%
Ile-de-France	Ile-de-France	1,19%
Normandie	Basse-Normandie	0,19%
	Haute-Normandie	0,10%
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	0,14%
	Auvergne	0,05%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,10%
Grand Est	Alsace	0,05%
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	0,05%
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	0,05%
Total	Total	100%